

Date d'affichage le :24/09/2026

SOUS-POLE COMPETITIONS JEUNES à 11 Réunion par mail du 22/09/2026
--

Présents : Mmes Séverine GOSSET, Carole LOISEL. MM Lionel CARPENTIER, Jean-Claude DAGBERT, Maxime DESOMBRE, Freddy PLAYE, William WIMEUX

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

Coupe Défisports U18 U17

79413486 BLENDÉCQUES PATRIOTE – LUMBRES O. . Rencontre arrêtée à la mi-temps par M l'arbitre pour insuffisance de joueurs à BLENDÉCQUES PATRIOTE.

Homologué : BLENDÉCQUES PATRIOTE 0 par pénalité - LUMBRES 5

Amende de 50 euros à BLENDÉCQUES PATRIOTE

Coupe Défisports U16

79413790 MAMETZ ES – ENT ARDRES ALQUINES. Forfait de ENT ARDRES ALQUINES.

Homologué : MAMETZ ES 3 - ENT ARDRES ALQUINES 0 par forfait.

Amende de 30 euros à ENT ARDRES ALQUINES

ENT ARDRES ALQUINES éliminée de toutes les coupes du district.

79113794 NORDAUSQUES FC – LUMBRES O. . Forfait de NORDAUSQUES FC.

Homologué : NORDAUSQUES FC 0 par forfait – LUMBRES O. 3

Amende minorée de 20 euros à NORDAUSQUES FC

NORDAUSQUES FC éliminée de toutes les coupes du district.

Coupe Défisports U15 U14

79414515 DESVRES JS – THEROUANNE US. Forfait de THEROUANNE US.

Homologué : DESVRES JS 3 – THEROUANNE US 0 par forfait

Amende minorée de 20 euros à THEROUANNE US

THEROUANNE US éliminée de toutes les coupes du district.

79414519 GROUPEMENT LITTORAL – GS TERRE D'OPALE . Forfait de GROUPEMENT LITTORAL.

Homologué : GROUPEMENT LITTORAL 0 par forfait – GS TERRE D'OPALE 3

Amende minorée de 20 euros à GROUPEMENT LITTORAL

GROUPEMENT LITTORAL éliminée de toutes les coupes du district.

79414532 BLERIOT PLAGE USC – WATTEN CS. Forfait de WATTEN CS.

Homologué : BLERIOT PLAGE USC 3 – WATTEN CS 0 par forfait

Amende minorée de 20 euros à WATTEN CS

WATTEN CS éliminée de toutes les coupes du district.

79414520 COYECQUES US – WATTEN CS B. Forfait de WATTEN CS B suite au forfait de WATTEN CS.

Homologué : COYECQUES US 3 – WATTEN CS B 0 par forfait

Amende de 30 euros à WATTEN CS B

WATTEN CS B éliminée de toutes les coupes du district.

79414520 LUMBRES O. - ARQUES ES B

Homologué : LUMBRES O. 0 – ARQUES ES B 6

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Le responsable : Maxime DESOMBRE